



Présentation du centre parental Ti an Ere

Le centre parental accueille

- Des femmes enceintes avec ou sans enfant,
- Des parents avec un enfant ayant moins de trois ans.
- Des mineur·e·s à partir de 16 ans (sous l'autorité de leurs parents, d'un·e représentant·e légal·e ou émancipé·e·s).

Notre mission

Notre établissement est un dispositif de protection de l'enfance. Il a pour objectif de vous soutenir en tant que parents ou futurs parents. Nous vous accompagnons dans l'élaboration et la réalisation de votre projet individualisé ainsi que celui de votre enfant/vos enfants.

Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe du centre parental est composée de différent·e·s professionnel·le·s :

- directrice ou directeur
- responsable de service
- éducatrice et/ou éducateur spécialisé·e·s
- assistant·e de service social
- éducatrice et/ou éducateur de jeunes enfants
- pédiatre
- agent·e de maintenance
- assistante de direction
- veilleuses et/ou veilleurs de nuit
- Infirmière puéricultrice ou infirmier puériculteur
- psychomotricien·ne
- psychologue
- technicien·ne de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- Auxiliaire de puériculture

Le centre parental Ti an Ere accueille régulièrement des stagiaires.

Une disponibilité 24h sur 24

Vous avez la possibilité de faire appel à un·e professionnel·le de Ti an Ere à tout moment de la journée ou de la nuit.

Votre projet personnalisé et celui de votre enfant

Nous construisons, avec vous, votre projet personnalisé et celui de votre (vos) enfant(s).

Afin de vous aider dans la réalisation de ceux-ci, notre accompagnement socio-éducatif prend en compte :

- votre enfant :
 - son développement, sa santé, son alimentation, son bien-être, sa sécurité...
 - vos questions, votre lien, ce que vous savez faire, ce que vous ne savez pas faire...
- votre vie quotidienne (rythmes de l'enfant, gestion du logement, alimentation, hygiène...)
- votre santé (suivi de la grossesse, accès aux soins pour votre enfant et vous...)
- votre situation administrative et budgétaire
- votre environnement familial et amical
- votre insertion sociale et professionnelle (scolarité, formation, emploi...)

Votre accompagnement

Des professionnel·le·s référent·e·s sont nommé·e·s pour accompagner votre famille.

Des entretiens individuels, des visites à domicile et des démarches à l'extérieur sont organisés avec vous.

Psychologue, psychomotricien et TISF renforcent cet accompagnement. De plus, dans le suivi santé de votre (vos) enfant(s), vous rencontrez l'infirmière puéricultrice ou l'infirmier puériculteur, et la pédiatre.

*Afin d'assurer une continuité de votre accompagnement,
l'équipe du centre parental échange en réunion sur l'évolution de votre projet.*

Le logement

La résidence est composée de 10 appartements situés au 26/28 rue des Tanneurs.

À votre entrée, un logement meublé autonome est mis à votre disposition.

Notre association Asfad fournit l'assurance responsabilité civile et l'assurance logement, obligatoires, le temps de la mise à disposition du logement. Une attestation peut vous être transmise sur demande.

Au cours de votre prise en charge et en fonction de votre situation individuelle, nous pouvons préparer avec vous un projet d'installation dans un logement extérieur.

Les lieux d'accueil pour votre enfant

Votre enfant/Vos enfants peut/peuvent être accueilli-s à l'espace enfant. C'est un lieu d'éveil, de socialisation et de prévention. Il vous permet d'échanger avec des professionnel-le-s de la petite enfance.

Les enfants y sont accueillis après avis médical et sous réserve de places disponibles.

Nous travaillons également avec des assistantes maternelles ou familiales pour un soutien complémentaire dans la prise en charge de votre enfant/vos enfants.

2 places sont réservées prioritairement pour des enfants accompagnés par Ti an Ere au multi-accueil M'Ti moun de l'Asfad.



Participation citoyenne

Des réunions d'information et de concertation vous sont proposées dans le cadre de la participation des personnes accompagnées. Chaque résident-e est membre de droit de ces réunions.

Vous êtes invité-e-s à participer à ces temps d'échanges et de réflexions pour apporter vos propositions sur le fonctionnement de notre établissement et contribuer à son évolution.

Chaque année, vous avez la possibilité de compléter un questionnaire satisfaction afin de nous aider à améliorer la qualité de notre accompagnement. Le traitement de cette enquête est anonyme et son résultat vous est présenté.

Projets et actions collectives

Les professionnel-le-s organisent des temps de rencontre, de réalisation et d'échanges pour les parents, avec ou sans votre (vos) enfant(s), autour de supports variés.

Tout au long de l'année, sont proposées différents projets et actions collectives (une participation financière peut vous être demandée).

Les informations à caractère confidentiel et votre dossier

À votre arrivée au centre parental, un dossier est ouvert où sont intégrés les documents de votre accompagnement. La confidentialité des informations que vous confiez est assurée.

Vous devez tenir informé-e-s les professionnel-le-s des changements concernant votre situation pour actualiser les données nécessaires à votre accompagnement.

La pratique professionnelle de Ti an Ere s'inscrit dans le cadre du secret professionnel partagé. Vous êtes systématiquement informé-e-s de la transmission des informations vous concernant.

À la fin de votre prise en charge, il vous est possible de recevoir une copie de votre dossier.

Vous devez formuler une demande par écrit. Un entretien vous sera proposé au minimum 48h plus tard.

Réclamations

Si vous avez des questions ou des réclamations concernant votre accompagnement, vous pouvez solliciter un-e professionnel-le. Il vous est également possible d'adresser un courrier ou de demander un rendez-vous auprès de la Direction.

Il est également possible, de vous adresser à :

- Direction générale de l'Asfad (146 D, rue de Lorient – CS 64418 – 35044 RENNES CEDEX – 02 99 59 60 01),
- votre CDAS de référence,
- la personne chargée de la médiation du Conseil départemental (Mission de la Médiation – Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine – 1, avenue de la Préfecture - CS 24218 – 35042 RENNES CEDEX – 02 99 02 30 30 [pour prendre rendez-vous] – E-mail : mediation@ille-et-vilaine.fr)

L'équipe
et la Direction de Ti an Ere



Centre parental
Ti an Ere

28 rue des Tanneurs
35000 RENNES
02 99 87 91 00
secretariat.centreprenatal@asfad.fr

www.asfad.fr